

*À l'intention des professionnels de la santé
des dispensateurs de services assurés
des établissements du réseau de la santé
des établissements de réadaptation*

4 novembre 2014

Fil RSS – Accès en temps réel aux infolettres

Un moyen de communication supplémentaire, le fil RSS, est mis à votre disposition pour vous donner un accès rapide aux infolettres publiées sur le site Web de la Régie.

Selon votre préférence actuelle, vous êtes avisé de la publication d'une infolettre par courriel envoyé à votre boîte sécurisée des services en ligne, ou vous recevez les infolettres par la poste. Ces deux modes de transmission sont maintenus, bien qu'ils donnent lieu à des délais par rapport à la date de diffusion sur le site de la Régie. Avec le fil RSS, vous serez informé **sans délai** de la publication d'une infolettre.

Pour en connaître davantage sur le fil RSS et vous abonner, rendez-vous dans la section *Professionnels* du site de la Régie et accédez à l'information par l'icône  ou allez directement au www.ramq.gouv.qc.ca/rss-pro.

A NOTER

La Régie invite également votre personnel administratif et vos mandataires à s'abonner aux fils RSS des professionnels.

Vous pouvez vous inscrire au fil RSS de votre catégorie de professionnels, de dispensateurs de services assurés ou d'établissements ou à plusieurs fils RSS selon vos besoins et intérêts.

CARTE D'ASSURANCE MALADIE

La période de validité de la carte passera graduellement à huit ans pour la plupart des personnes assurées. Pour plus d'information, consultez la page [Renouvellement de la carte d'assurance maladie](#) sur le site de la Régie.

c. c. Agences commerciales de facturation
Développeurs de logiciels
Fabricants de médicaments

Courriel :	Pharmaciens		Autres professionnels		
services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca	Téléphone :	Québec	418 643-9025	Québec	418 643-8210
		Ailleurs	1 888 883-7427	Montréal	514 873-3480
	Télécopieur :	Québec	418 528-5655	Ailleurs	1 800 463-4776
		Ailleurs	1 866 734-4418	Québec	418 646-9251
	Heures de service :	du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30		du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)	